



Département de l'Oise

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

Canton de Chaumont en Vexin

République Française  
MAIRIE DE THIBIVILLERS  
6 0 2 4 0  
4 rue des Tilleuls  
03.44.49.13.26  
mairie@thibivillers.com

Le 19 juin 2023

Chers parents,

La Région Hauts-de-France assure la prise en charge du transport scolaire interurbain des élèves sur l'ensemble du territoire régional, selon les principes édictés dans le règlement régional relatif aux transports scolaires qui est harmonisé au niveau de la Région et consultable dans son intégralité sur <https://transports.hautsdefrance.fr>

Dans ce cadre, vous trouverez ci-après, les informations nécessaires à la préparation de la rentrée scolaire 2023-2024.

Même si les élèves déjà inscrits l'année dernière ont été directement informés, il nous semble important de vous les diffuser, notamment pour **les nouveaux élèves qui vont cette année s'inscrire pour la première fois.**

Comme chaque année scolaire, pour pouvoir bénéficier de la prise en charge des transports scolaires à la rentrée prochaine, **tous les élèves de l'Oise, dont les primaires** (élèves de maternelle et d'élémentaire), empruntant un service de transport scolaire organisé et financé par la Région Hauts-de-France doivent formuler une demande d'inscription au transport scolaire.

J'attire votre attention sur le fait que bien qu'elle soit gratuite, **cette inscription est obligatoire** chaque année pour tous les élèves pour notamment garantir le recensement exhaustif des élèves transportés.

Pour procéder à l'inscription de votre enfant, vous avez deux possibilités dès maintenant :

1. privilégier l'inscription en ligne sur le site [www.oise-mobilite.fr](http://www.oise-mobilite.fr) (depuis un smartphone ou un ordinateur) => En quelques minutes, ils ont la possibilité d'éditer un titre provisoire pour utiliser le car, d'imprimer une prise en charge à présenter au guichet SNCF pour utiliser le train ou d'imprimer la carte de libre circulation pour les primaires.
2. Pour être certain d'être en règle et de voyager en toute tranquillité dès la rentrée de septembre, il est conseillé de **s'inscrire avant le 11 août.**
3. Une fois ces démarches effectuées, la nouvelle carte Pass Pass de chaque collégien et lycéen (qu'il doit recevoir avant le 10 juillet s'il possédait déjà un Pass Oise Mobilité, dans le cas contraire il la recevra sous 15 jours après l'inscription) se mettra à jour dès sa première validation à bord du car. La carte Pass Pass est à valider à chaque montée et à conserver dans l'étui fourni car sa durée de vie est de plusieurs années. En effet, après chaque inscription annuelle réalisée par le représentant légal, les droits de son enfant se mettront à jour.



Département de l'Oise

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

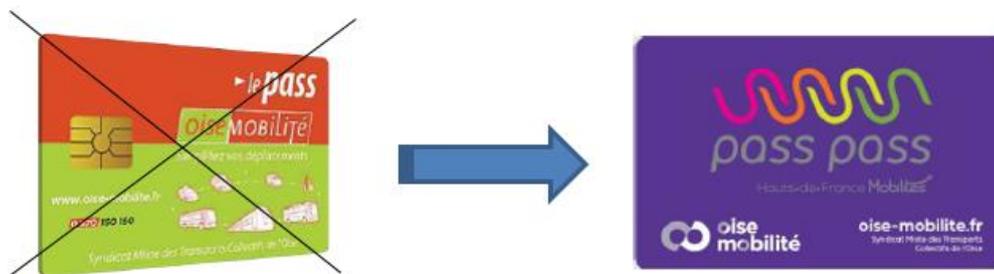
République Française  
MAIRIE DE THIBIVILLERS  
6 0 2 4 0  
4 rue des Tilleuls  
03.44.49.13.26  
mairie@thibivillers.com

Canton de Chaumont en Vexin

4. Pour retrouver toutes les informations utiles concernant le titre scolaire, il existe une foire aux questions disponible sur <https://transports.hautsdefrance.fr>
5. En cas de perte ou de vol d'une carte Pass Pass, il est également possible de demander en ligne un duplicata sur (8€) sur <https://transports.hautsdefrance.fr>.



Le Pass Oise Mobilité disparaît et ne sera plus valide à partir du 10 juillet 2023. Il est à détruire et est remplacé par la carte **Pass Pass**



Je vous rappelle également que pour être informé gratuitement par mail et/ou SMS et en temps réel des perturbations transport dans l'Oise, les chefs d'établissements, les élèves et représentants légaux peuvent s'inscrire en se créant un compte sur le site [www.oise-mobilite.fr](http://www.oise-mobilite.fr).

Enfin, tout au long de l'année (sauf jours fériés), du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h, l'agence Oise Mobilité est également à disposition des usagers au 0 970 150 150 (numéro non surtaxé) ou par mail à [contact@oise-mobilite.fr](mailto:contact@oise-mobilite.fr) pour les renseigner sur les horaires des transports collectifs et recueillir les éventuelles réclamations des usagers.

Nous vous remercions pour votre collaboration et de votre vigilance.  
Protégeons les enfants en garantissant leur inscription c'est primordial !  
Nous comptons sur vous !

Coordonnées de la Direction des Services de Transport Interurbains et Scolaires :  
Secteur Oise  
[Transport.Oise@hautsdefrance.fr](mailto:Transport.Oise@hautsdefrance.fr)  
03-74-27-00-50

Le maire de Thibivillers,  
Monsieur JUBAULT Yannick